

Économie politique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **21 (1929)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lutte contre le militarisme et la guerre. Ce point de notre programme n'a été mis en valeur que sous la forme de diffusion de diapositifs contre la guerre et de conférences données par les membres du secrétariat de l'U. S. S. Les brochures éditées par la F. S. I. que l'on comptait obtenir en 1928 n'ont pas encore paru. Un travail pratique plus intense ne semble pas pouvoir être très fructueux tant que des divergences de principes n'auront pas été éclaircies au sein du parti socialiste suisse.

Encouragement du travail d'éducation. La direction du travail d'éducation a été assumée au secrétariat de l'Union syndicale. De nouveaux statuts furent élaborés. Un livre de chant a été édité. Des pourparlers sont engagés pour l'achat d'une station de vacances.

Autres questions. Le comité de l'Union syndicale a participé à l'exposition de la presse à Cologne; à l'exposition de la Saffa à Berne. Il s'est occupé de la coopérative des sculpteurs de Brienz; de l'érection du monument Greulich que diverses circonstances retardent toujours; de la propagande en Suisse romande. De nombreux cours et conférences ont été organisés dans toutes les régions de la Suisse avec la collaboration du personnel de l'Union syndicale. La fête du 1^{er} mai a été consacrée à la ratification de la convention des huit heures, conformément à l'invitation de la F. S. I.

La fonction de secrétaire à l'Union syndicale, devenue vacante par la mort du camarade Dürr, a été repourvue dès le 1^{er} juin en la personne du camarade Martin Meister.

Le comité syndical.

Economie politique.

Les dividendes des sociétés anonymes suisses en 1927.

Depuis 1917 le Bureau fédéral de statistique publie périodiquement des récapitulations sur les dividendes des sociétés anonymes suisses. Cette statistique sur les dividendes a été améliorée ces derniers temps d'une façon réjouissante. Bien que les chiffres sont publiés plus vite qu'auparavant, où ils avaient ordinairement perdu toute leur actualité lors de leur parution, une publication encore plus rapide est encore désirable et certainement possible. La statistique est en outre plus vaste. Il est vrai qu'elle n'englobe encore aujourd'hui que le 22,5 pour-cent de toutes les sociétés anonymes, mais celles qui n'ont pas été recensées sont la plupart des sociétés de peu d'importance, ne disposant que d'un petit capital. La statistique comprend maintenant le 90 pour-cent du capital nominal de toutes les sociétés anonymes. Les dividendes établis concernent donc les $\frac{9}{10}$ des actions suisses.

Nous extrayons les indications suivantes du *Journal de statistique suisse et d'économie publique* (1929, fascicule 1) édité par l'Office fédéral du travail.

Année	Sociétés anonymes recensées		Capital recensé de toutes les S. A. en %	Dividende	
	Nombre	Capital nominal en 10 0 fr.		en 1000 fr.	en %
1917	777	2,799,857	70,2	160,879	6,47
1918	712	3,180,237	73,3	192,638	6,73
1919	796	3,538,349	77,4	219,351	6,75
1920	1242	4,297,037	86,1	229,698	5,89
1921	1476	4,623,285	87,8	158,019	3,70
1922	1538	4,670,025	84,7	159,881	3,68
1923	1874	4,715,571	86,4	208,860	4,81
1924	1883	4,814,834	88,4	261,253	5,86
1925	1973	4,876,949	88,6	284,153	6,24
1926	2108	5,062,836	88,3	288,238	6,18
1927	2230	5,475,735	90,0	350,276	7,02

Dividendes en 1927 d'après les branches de production.

Branches de production	Nombre	Capital donnant droit à un dividende en 1000 francs	Somme des dividendes	Divi- dendes en 0/0
<i>I. Production de matières premières</i>	66	444,823	32,306	7,26
1. Exploitation des minéraux et forces naturelles	58	435,792	32,078	7,36
dont: a) usines électriques	41	396,715	25,032	6,31
2. Travail de la terre	8	9,031	228	2,52
<i>II. Industrie</i>	851	1,471,104	116,223	7,90
3. Industrie des denrées alimentaires, boissons et tabac	119	324,534	25,155	7,75
dont: a) laiteries	5	128,850	12,249	9,51
b) fabriques de chocolat	11	64,550	3,565	5,52
c) préparation du tabac	22	24,430	853	3,49
d) brasseries, malteries	27	47,843	4,485	9,38
4. Industrie du vêtement	41	39,643	1,552	3,92
dont: a) industrie de la chaussure	15	23,512	1,083	4,61
5. Industrie du bâtiment	83	75,937	6,501	8,56
dont: a) industrie du bois	21	12,737	479	3,76
6. Industrie textile	168	296,920	20,422	6,88
dont: a) industrie de la soie	47	119,174	9,919	8,32
b) industrie du coton	53	88,858	3,312	3,73
c) industrie de la laine	14	19,530	2,029	10,39
d) industrie de la broderie	15	13,738	764	5,56
7. Industrie du papier et du cuir	35	50,685	2,950	5,82
dont: a) industrie du papier	22	37,300	2,119	5,68
8. Industrie chimique	94	201,269	26,805	13,32
dont: a) électrochimie	13	66,338	12,680	19,10
9. Indust. des machines et des métaux	263	447,416	30,594	6,84
dont: a) industrie horlogère	87	86,747	4,077	4,70
b) fonderies et industrie des machines	84	201,815	15,963	7,91
c) électrotechnique	38	80,889	7,081	8,75
d) fabrication d'automobiles et de véhicules	13	36,700	1,025	2,79
10. Arts graphiques	48	34,700	2,244	6,47
<i>III. Commerce</i>	1076	2,698,679	196,609	7,29
11. Commerce proprement dit	315	330,991	23,187	7,01
12. Sociétés de construction et de terrain	81	50,982	1,278	2,51
13. Banques et sociétés financières	519	2,116,300	153,028	7,23
dont: a) trusts	327	1,178,241	84,388	7,16
14. Assurance	29	75,900	14,141	18,63
15. Hôtels et restaurants	106	93,087	2,254	2,42
16. Commerce divers	26	31,419	2,721	8,66
<i>IV. Transport</i>	218	362,644	4,936	1,36
17. Entreprises de transport	185	321,580	3,754	1,17
18. Entrepôts et maisons d'expédition	24	34,510	931	2,70
19. Transport divers	9	6,554	251	3,83
<i>V. Autres buts</i>	19	10,064	202	2,01
Total	2230	4,987,314	350,276	7,02

En 1928, le *dividende moyen* de toutes les sociétés anonymes est monté de 7 pour-cent, ce qui fait une augmentation de 14 pour-cent en comparaison de l'année précédente. Ce taux n'est pas seulement d'environ 100 pour-cent plus élevé que le dividende moyen des années de crise, il dépasse même le rendement des années de guerre. Cependant il y a lieu de tenir compte ici

Dividende en pour-cent du capital-actions 1917/1927.

Années	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927
I.	6,87	6,83	6,16	3,71	3,54	4,15	5,21	9,19	7,43	7,43	7,26
1.	6,85	6,44	6,01	3,93	3,84	4,19	5,15	9,09	7,38	7,50	7,36
a)	—	—	—	4,96	4,42	4,47	4,83	6,13	6,02	6,17	6,31
2.	8,26	15,38	9,59	1,82	0,17	1,97	7,72	13,07	9,52	3,08	2,52
II.	11,00	11,75	11,05	9,08	3,39	3,57	4,88	6,01	6,93	6,96	7,90
3.	12,50	16,09	13,33	12,59	3,07	2,70	4,51	5,38	7,53	7,10	7,75
a)	—	—	16,05	16,0	0,10	0,18	3,26	3,34	6,97	8,19	9,51
b)	—	—	15,04	15,36	7,17	3,59	4,34	6,36	9,67	5,3	5,52
c)	—	—	—	11,24	6,66	4,82	5,71	6,12	3,98	4,29	3,49
d)	—	—	6,96	5,06	5,68	5,48	7,42	9,61	10,58	9,53	9,38
4.	9,50	10,41	9,89	9,23	4,42	0,79	3,95	5,93	5,88	3,78	3,92
a)	—	—	—	9,62	4,81	0,29	3,89	6,65	6,73	4,65	4,61
5.	4,66	6,75	7,02	7,14	3,25	4,69	6,49	7,24	7,42	8,50	8,56
a)	—	—	—	4,01	1,80	2,88	3,71	4,06	4,41	3,73	3,76
6.	7,88	11,72	9,04	7,81	4,55	5,21	6,22	6,91	6,65	6,07	6,88
a)	—	—	12,91	8,54	6,02	7,27	9,50	9,52	9,76	8,68	8,32
b)	—	—	8,31	5,75	3,08	3,11	3,31	3,88	3,40	2,72	3,73
c)	—	—	—	10,06	7,88	7,97	8,71	10,56	8,13	8,66	10,39
d)	—	—	6,69	5,06	2,28	1,08	1,26	3,32	2,49	3,69	5,56
7.	8,61	11,67	8,69	11,23	4,17	2,27	3,52	5,56	6,39	5,44	5,82
a)	—	—	—	12,16	4,71	1,71	3,51	5,24	6,57	5,40	5,68
8.	20,92	20,22	20,24	9,53	4,29	6,56	8,21	11,24	10,51	9,57	13,32
a)	—	—	—	11,32	5,39	6,16	8,22	15,09	10,08	10,54	19,10
9.	11,12	8,15	9,19	7,15	2,49	2,42	3,08	3,64	5,17	6,44	6,84
a)	—	—	6,77	5,00	1,39	1,01	2,07	3,35	3,91	3,46	4,70
b)	—	—	10,19	7,35	3,23	3,10	3,82	4,10	5,62	7,95	7,91
c)	—	—	10,31	8,77	1,98	2,14	2,18	2,78	6,44	8,12	8,75
d)	—	—	4,30	6,13	1,67	2,41	2,79	2,65	2,86	2,68	2,79
10.	0,85	3,46	3,09	5,06	4,57	3,53	4,47	5,35	5,96	6,45	6,47
III.	5,32	5,65	5,23	4,91	4,55	4,21	5,44	6,08	6,39	6,28	7,29
11.	6,42	6,48	7,49	5,56	4,91	4,45	6,00	7,05	6,68	6,73	7,01
12.	2,02	1,19	7,49	2,61	2,19	1,80	2,06	2,21	2,83	2,16	2,51
13.	5,33	5,27	5,09	4,73	4,36	3,96	5,20	5,78	6,21	6,00	7,23
a)	—	—	1,55	1,37	1,59	1,66	3,35	4,72	5,42	5,02	7,16
14.	16,29	25,91	20,70	22,45	22,95	24,18	20,10	19,86	16,63	19,71	18,63
15.	0,56	0,35	0,26	0,24	0,50	0,59	0,64	1,25	2,56	2,44	2,42
16.	4,87	8,32	—	9,16	8,78	8,45	7,52	4,95	4,89	4,67	8,66
IV.	0,55	0,72	1,03	0,79	0,53	0,55	0,72	1,02	1,17	1,15	1,36
17.	—	—	0,54	0,35	0,36	0,43	0,57	0,62	0,92	0,90	1,17
18.	—	—	9,56	6,66	2,22	1,46	1,72	4,58	3,06	2,81	2,70
19.	—	—	—	1,30	1,87	2,08	3,90	3,24	4,09	3,94	3,83
V.	1,58	4,00	0,09	1,37	0,38	0,66	1,23	2,91	2,64	3,32	2,01
Total	6,47	6,73	6,75	5,89	3,70	3,68	4,81	5,86	6,24	6,18	7,02

que les sociétés anonymes qui *n'ont pas versé de dividende* sont aussi comprises dans la moyenne. Si l'on ne prend en considération que les sociétés qui ont payé un dividende, la moyenne est notablement plus élevée. Elle comporte alors 9,3 pour-cent pour 1927.

Année	Capital-actions sans dividende en % du capital de toutes les S. A.	Dividende des S. A. répartissant des bénéfices en %
1918	25,5	9,05
1921	49,4	7,31
1925	26,3	8,47
1927	24,1	9,26

Le montant du dividende versé en 1927 s'élève à 350 millions de francs au total, une somme qui fut loin d'être atteinte pendant les années précédentes. Il faut naturellement tenir compte que le nombre des sociétés anonymes recensées aujourd'hui est plus élevé et que le capital-actions a subi une augmentation par suite de la dépréciation de l'argent. D'autre part, les *versements de dividende extraordinaires ne sont pas compris* dans ces chiffres. Si la répartition d'actions gratuites et l'octroi de droits de souscription lors d'augmentation du capital étaient englobés dans la statistique, la somme totale et le pour-cent du bénéfice versé aux actionnaires seraient encore considérablement plus élevés. Nous renvoyons à nos calculs sur les bénéfices du capital suisse de l'industrie (*Revue syndicale*, 1928, page 317) ainsi qu'à ceux sur le capital des banques (*Revue syndicale*, 1929, page 87) et le capital d'assurance paraissant dans le présent numéro.

La publication du Bureau fédéral de statistique montre que les constatations que nous avons déjà faites maintes fois sur la *conjoncture de profit de l'industrie suisse* correspondent entièrement à la réalité. Lorsque la statistique sur les dividendes de l'année 1928 paraîtra, cela se confirmera mieux encore, car l'année écoulée fut la plus rentable pour les capitalistes. Et c'est à peine si les travailleurs ont senti quelque chose de cette abondante moisson. Ce n'est que dans la mesure où leur organisation syndicale a pu accroître son influence qu'ils ont pu obtenir une modeste amélioration de leurs conditions de travail.

Il est évident que le rendement du capital-actions diffère beaucoup suivant les branches de l'économie publique suisse. Un tableau contenant des indications sur les principales branches de production, nous renseigne à ce sujet.

Les dividendes moyens de l'industrie chimique avec 13,3 pour-cent et les sociétés d'assurance avec 18,6 pour-cent frappent particulièrement, tandis que les entreprises des transports et de l'industrie hôtelière présentent un rendement très minime. Ici également les versements extraordinaires de dividende ne sont pas compris. Pour les sociétés d'assurance, nous avons calculé par exemple pour 1927 une répartition de bénéfice de 16,2 millions ou 24,6 pour-cent sur un capital global de 65,5 millions, tandis que le Bureau fédéral de statistique n'indique que 14,1 millions de dividende pour 75,9 millions de capital. Si l'on comptait les versements extraordinaires aux actionnaires, ces actions « grasses » des sociétés d'assurance, des banques et de quelques entreprises industrielles présenteraient un rendement considérablement plus élevé.

La récapitulation des dividendes qui ont été versés pendant les 11 dernières années est très intéressante. Tandis que certaines branches de production n'ont plus atteint les dividendes-records de la période de guerre (industrie chimique, industrie des denrées alimentaires, industrie des machines), d'autres, telles que les arts graphiques et l'industrie du bâtiment ainsi que la plupart des branches du commerce, sont aujourd'hui notablement mieux situées que pendant les années de guerre et les premières années d'après-guerre.

On peut dire que toutes les branches de l'économie publique se sont *consolidées* pendant les dernières années. Même les entreprises versant un

dividende peu élevé reposent sur une base beaucoup plus solide qu'il y a dix ans et la politique en matière de dividende est devenue plus stable. C'est pourquoi le capital supporterait beaucoup plus facilement une crise aujourd'hui qu'en 1921. Il en est autrement de la main-d'œuvre humaine qui reste toujours le jouet de la situation économique tant qu'elle ne comprend pas qu'il faut s'unir pour se défendre.

Les sociétés suisses d'assurance en 1928.

Les sociétés suisses d'assurance se trouvent toujours dans une phase de développement très rapide. La grande confiance dont jouit la monnaie suisse et les mauvaises expériences qui ont été faites avec les sociétés d'assurance de l'étranger, leur ont permis d'intensifier fortement leurs affaires sur le terrain national et international. Certes, l'extension enregistrée en 1928 ne s'est pas poursuivie à la même allure qu'en 1927. Les recettes en primes ont augmenté de 55 millions contre 79 millions l'année précédente. L'augmentation des primes est particulièrement forte dans les sociétés d'assurance sur la vie, contre les accidents et de réassurance. Les deux grandes sociétés d'assurance contre les accidents « Winterthour » et « Zurich » ont augmenté leur capital-actions conformément au développement de leurs affaires.

Vu que les nouvelles actions ont été émises à un taux beaucoup plus élevé que leur valeur nominale, il a pu être versé des sommes considérables aux réserves. Les autres groupes ont aussi accru leurs réserves dans une mesure respectable.

Branches d'assurance (nombre de sociétés)		Capital- actions versé	Réserves en 1000 francs	Recettes en primes	Bénéfice en 1000 francs	Divi- dende francs	Béné- fice net en % du capital-actions	Divi- dende en % du capital-actions	Droits
Assurance sur la vie (6 sociétés)	1926:	13,650	5,000	93,153	2,899	1,109	21,2	8,1	
	1927:	15,250	6,130	103,931	3,006	1,191	22,0	7,8	
	1928:	15,500	7,214	119,436	3,425	1,317	22,1	8,5	1,6 ¹
Assur. contre les accidents (2 sociétés)	1926:	19,000	24,942	174,197	10,456	5,924	55,0	31,2	
	1927:	19,000	26,018	189,463	10,727	5,980	56,5	31,4	
	1928:	27,000	37,901	202,606	10,779	8,654	39,9	32,1	360,5
Assur. contre l'incendie (2 sociétés)	1926:	6,000	5,500	36,393	1,406	839	23,4	14,0	
	1927:	6,000	5,800	37,174	1,906	860	31,8	14,3	
	1928:	6,000	6,550	39,018	1,819	899	30,3	15,0	
Assurance générale (7 sociétés)	1926:	9,500	11,388	47,926	3,503	1,673	36,8	17,6	
	1927:	11,000	14,128	65,472	3,594	1,582	32,6	14,4	31,6
	1928:	11,500	14,803	70,097	3,767	1,921	32,8	16,7	
Réassurance (4 sociétés)	1926:	13,250	18,870	398,767	6,388	3,524	48,2	26,6	
	1927:	13,250	20,080	433,433	8,492	3,554	64,1	26,8	
	1928:	13,250	22,530	452,477	8,961	3,585	67,6	27,1	147,2
Total (21 sociétés)	1926:	61,400	65,700	750,436	24,652	13,069	40,14	21,3	
	1927:	64,500	72,156	829,473	27,725	13,167	43,0	20,4	4,8
	1928:	73,250	88,998	883,634	28,751	16,376	39,3	22,4	135,8

Le *bénéfice net* a continué à monter, mais seulement d'un million en chiffre rond pour l'ensemble des 21 sociétés, contre 3 millions en 1927. Les dividendes versés présentent une hausse de trois millions de francs, ce qui est dû principalement aux augmentations du capital des sociétés d'assurance contre les accidents. La même cause eut également pour conséquence que le bénéfice net en pour-cent du capital-actions a quelque peu baissé.

¹ Capital versé gratuitement.

Le dividende tend toujours à la hausse malgré les taux exorbitants actuels. Cependant un intérêt moyen de 22,4 pour-cent pour le capital-actions ne suffit pas; les quatre sociétés d'assurance ont encore versé des bénéfices extraordinaires à leurs actionnaires pendant l'exercice, qui dépassent même de beaucoup les dividendes « ordinaires ». La société d'assurance sur la vie « La Suisse » a versé gratuitement pour ses actionnaires 250,000 francs de capital-actions, ce qui porte le rendement des actions de 10 à 19,5 pour-cent. Lors de l'augmentation du capital des sociétés d'assurance contre les accidents, il fut accordé des droits de souscription extraordinaires qui s'élevèrent à 211 pour-cent pour la « Winterthour » et même à 582 pour-cent pour la « Zurich » du capital-actions nominal antérieur. Lors de la fondation d'une société de placement, la société suisse de réassurance a accordé à ses actionnaires le droit d'acquérir ces nouvelles actions, droit qui est évalué dans le commerce à environ 650 francs ou 260 pour-cent du capital-actions versé. Au sujet de ces versements de dividende fabuleux, il y a lieu cependant de relever que les capitalistes n'ont pas obtenu les actions à la valeur nominale, mais à un cours notablement plus élevé. Mais même en tenant compte de ce fait, les bénéfices réalisés sont toujours considérables. Cela ressort aussi du fait que les cours de ces actions à la Bourse ont continuellement une tendance à la hausse et sont en partie cotées à plus de 1000 pour-cent de la valeur nominale.

Mouvement ouvrier

En Suisse.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS. Le congrès de la Fédération suisse des cheminots s'est ouvert le 30 juin dans la salle de l'Hôtel-de-ville de Berne. Le rapport de gestion dont nous avons parlé succinctement dans notre numéro de mai a été adopté à l'unanimité. Il en fut de même des comptes. La cotisation annuelle a été maintenue à fr. 20.—. Une discussion animée a suivi le rapport du camarade Bratschi sur les questions syndicales, notamment au sujet de l'application du statut des fonctionnaires. Après avoir ouï un nouveau rapport du secrétaire-général Bratschi sur les assurances sociales, le congrès adopta à l'unanimité une résolution demandant la réalisation rapide de l'assurance vieillesse et survivants pour toute la population. La résolution adoptée concernant le statut des fonctionnaires approuve l'attitude des représentants du personnel dans la commission paritaire. Elle constate néanmoins que les postulats importants et légitimes du personnel n'ont pas été réalisés et forme l'espoir que l'administration des C. F. F. se montrera large en ce qui concerne les autres prescriptions d'application, notamment dans le domaine de l'avancement du personnel. Les instances directrices sont chargées de faire des démarches pressantes pour obtenir une décision définitive au sujet de la classification des fonctions et de demander à nouveau communication du projet d'ordonnance sur la juridiction disciplinaire. Elle demande enfin de meilleurs salaires pour les ouvriers des ateliers et des gardes-barrières femmes. Une autre résolution vise la réduction du personnel qui doit être considérée comme terminée aux C. F. F., puis qu'une pénurie sensible de personnel se manifeste déjà. La même résolution réproouve aussi le système d'emploi toujours plus fréquent de main-d'œuvre sans formation professionnelle par l'intermédiaire d'entrepreneurs privés. Le congrès qui comprenait au total 221 personnes s'est terminé le 1^{er} juin à 13 heures par un dîner en commun à la Maison du Peuple.